Tarifs APMEP pour 2027

Adhésions, abonnements et frais d'expédition des brochures

A voter au Comité national de l'APMEP de juin 2026
Applicables à partir du 1er octobre 2026

1. Qui peut adhérer à l'APMEP ?

Peuvent adhérer à l'APMEP toutes les personnes se préparant à exercer, exerçant ou ayant exercé des activités d'enseignement, de recherche, de formation, d'animation ou de contrôle concernant l'enseignement mathématique de la maternelle à l'université. Parmi elles :

- les membres de l'enseignement public, de l'enseignement agricole, et de l'enseignement privé sous contrat ;
- avec l'accord du bureau national, des personnes n'appartenant pas à ces catégories peuvent être membres de l'association.
- les établissements scolaires, les bibliothèques universitaires ne peuvent pas adhérer mais peuvent s'abonner à : *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP.*

2. Avantages de l'adhésion à l'APMEP

Les adhérents de l'APMEP bénéficient :

- d'une réduction fiscale de 66 % sur le montant de l'adhésion au titre du don aux œuvres d'intérêt général,
- du tarif « adhérent ou abonné » pour l'achat de brochures (réduction de 30 % sur le prix public des brochures éditées par l'APMEP et de 5 % sur le prix public des autres brochures, sauf exception),
- des droits réduits d'inscription aux Journées Nationales,
- de l'envoi gratuit de *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* version papier et de l'accès à ses compléments numériques,
- et pour les premières adhésions (non gratuites), de deux brochures cadeaux en ajoutant 6 € pour les frais de port.

3. Comment adhérer à l'APMEP ?

Il est conseillé d'adhérer en ligne sur www.apmep.fr dès le mois d'octobre et de préférence avant la mi-février.
Les adhérents à jour de leur cotisation 2026 recevront un message électronique (un courrier papier en cas d'absence d'adresse électronique) pour renouveler leur cotisation courant novembre. Le bulletin papier sera dans la plaquette « Visages de l'APMEP 2026-2027 » envoyée avec le bulletin *Au Fil Des Maths* de septembre. Cet appel sera renouvelé dans *Au Fil Des Maths* de décembre et dans le premier BGV de l'année 2027. Courant mars ou mai, les ex-adhérents de 2026 qui n'auront pas payé leur cotisation seront contactés. Le prélèvement automatique aura lieu début février ; en dehors de celui-ci, le mode privilégié est le paiement en ligne. Des bulletins d'adhésion seront aussi disponibles au secrétariat (secretariat-apmep@orange.fr), sur le site www.apmep.fr et dans les Régionales de l'APMEP.

4. Reçu fiscal

Les reçus fiscaux seront disponibles sur le compte de l'adhérent dès la validation du paiement et envoyés par courrier postal à ceux qui n'ont pas encore communiqué leur adresse électronique à l'APMEP.
En cas de difficulté, il est possible de contacter le secrétariat de l'APMEP : secretariat-apmep@orange.fr, tél. : 01 43 31 34 05.

5. Ressources de l'APMEP

L'APMEP ne vit que des cotisations de ses adhérents, de l'abonnement à son bulletin, de la vente des brochures qu'elle édite ou diffuse, des droits de photocopie de ses publications, des dons qu'elle perçoit et du bénévolat de tous ses responsables. Pour soutenir l'APMEP et encourager ses militants il est demandé aux adhérents :

- de renouveler leur adhésion ;
- d'abonner leur établissement à la revue : *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* ;
- d'acheter les brochures de l'APMEP ;
- de déclarer à leur établissement les photocopies des publications de l'APMEP ou les utilisations de fichiers électroniques et de veiller à ce qu'il les transmette au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC *www.cfcopies.com/*) ;

L'APMEP incite toutes les personnes reconnaissantes de la qualité des travaux réalisés par les bénévoles de l'association de faire un don sur *https://www.apmep.fr/?page=don* .

6. Abonnement à la revue *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP*

En 2026, l'APMEP édite deux périodiques :

- ***Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP*** (4 numéros par an),
- le ***BGV*** (*Bulletin à Grande Vitesse*) est une infolettre d'au moins 5 numéros, pour être informé sur l'actualité des mathématiques et de la vie de l'APMEP. Les articles sont en ligne sur le site apmep.fr. Un numéro spécial pour les Journées Nationales fait l'objet d'une édition papier.

a) Pour les adhérentes et adhérents

- ***Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP*** sous forme papier est envoyé gratuitement à tous les adhérents de l'APMEP sauf demande contraire explicite. La version numérique est accessible à tous les adhérents.
- Tous les adhérents qui ont communiqué une adresse électronique valide reçoivent l'infolettre **BGV**.

b) Pour les établissements scolaires, les bibliothèques et les personnes ne pouvant pas ou ne souhaitant pas adhérer

Les établissements scolaires, les bibliothèques ne peuvent pas adhérer mais peuvent s'abonner à « Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP ».

L'abonnement seul ne donne pas la qualité d'adhérent.

Les abonnements et adhésions souscrits à partir du 1er octobre 2026 sont valables dès souscription et pour l'année 2027 et pour les étudiants dès septembre 2026. Les frais de port sont inclus dans les abonnements.
Les abonnés non adhérents à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* bénéficient du tarif « *adhérent ou abonné* » pour l'achat de brochures (réduction de 30 % sur le prix public des brochures éditées par l'APMEP).
Les factures d'abonnement et d'achat de brochures sont établies au nom de celle ou celui qui règle la facture.
Rappelons qu'un adhérent ne peut pas se faire rembourser son adhésion par son établissement scolaire mais bénéficie d'une réduction fiscale conséquente.

Prix de l'abonnement « *établissement* » à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* - *Code 27ABFM* ou *27ABFMTVAI*
Les abonnements sont soumis à la TVA dont les taux varient en fonction de l'adresse de l'abonné selon quatre cas liés à trois zones géographiques.

Zone géographique	*Prix HT*	*Supplément HT pour frais postaux*	*Prix TTC*
Z0 : France, Andorre, Monaco, les particuliers de l'Union Européenne et les établissements européens qui n'ont pas de numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 5,50 %)	56,87 €	0 €	**60 €**
Z1 : établissements européens qui ont un numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 0 %)	56,87 €	0 €	**56,87 €**
Z2 : DOM-TOM (TVA de 2,10 % sur l'abonnement et 8,5% sur les frais de transport) hors Guyane et Mayotte	56,87 € (58,06 € TTC)	6,40 € (6,94 € TTC)	**65 €**
Z3 : Guyane et Mayotte et pays hors Union Européenne (TVA de 0 %)	56,87 €	7,13 €	**64 €**

c) Cas des agences et librairies

Une réduction de 10 % sur l'abonnement est accordée aux agences de diffusion.
Prix de l'abonnement « *établissement* » à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* pour les agences de presse.

Zone géographique	*Prix HT avec réduction de 10 %*	*Supplément HT pour frais postaux*	*Prix TTC*
Z0 : France, Andorre, Monaco, les particuliers de l'Union Européenne et les établissements européens qui n'ont pas de numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 5,50 %)	51,18 €	0 €	**54 €**
Z1 : établissements européens qui ont un numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 0 %)	51,18 €	0 €	**51,18 €**
Z2 : DOM-TOM (TVA de 2,10 % sur l'abonnement et 8,5% sur les frais de transport) hors Guyane et Mayotte	51,18 € (52,25 € TTC)	6,40 € (6,94 € TTC)	**59,19 €**
Z3 : pays hors Union Européenne, Mayotte et Guyane (TVA de 0%)	51,18 €	7,13 €	**58,31 €**

Dans certaines conditions, une réduction de 20 % peut être accordée aux libraires sur les brochures de l'APMEP, de 10% sur l'abonnement ; prendre contact avec le secrétariat..

7. Premières adhésions

Première adhésion : L'APMEP propose un tarif préférentiel dans le cadre d'une première adhésion. Elle **ne peut évidemment être souscrite qu'une seule fois par une personne n'ayant encore jamais adhéré à l'APMEP (sauf parrainage *)** ; elle permet de découvrir l'association, ses publications, ses activités, ses Journées Nationales ... à un prix avantageux. Les premières adhésions souscrites à partir du 1er octobre 2026 sont valables dès souscription et pour l'année civile 2027.

Catégorie professionnelle	*Étudiants / Stagiaires*	*1er degré*	*Service partiel*	*Contractuel*	*2nd degré*	*Supérieur, Inspecteur*
Code	*27AD1ET*	*27AD1PD*	*27AD1SP*	*27AD1CO*	*27AD12**	*27AD1SI*
prix	**10 €**	**30 €**				

La première adhésion, et seulement elle, donne droit à deux brochures gratuites, moyennant 6 € de frais de port, à choisir dans la liste suivante (dans la limite des stocks disponibles) :

- *JEUX 4 - de l'intérêt des problèmes de rallyes (n° 97)*
- *Les statistiques en classe de seconde (n° 138)*
- *Les narrations de recherche de l'école primaire au lycée (n°151)*
- *La règle dans tous ses états (n° 165)*
- *Maths à crédit (n° 166)*
- *Statistique au lycée – Vol 2 - Activités pour la classe (n° 167)*
- *La distributivité dans tous ses états (n° 193)*
- *Fichier Évariste T1 (n° 98)*
- *Fichier Évariste T2 (n° 132)*
- *Les problèmes du Prof Ila Ransor (n° 1002)*
- *Probabilités au collège (n° 198)*
- *Jeux 5 (n° 119)*
- *Jeux 6 (n° 144)*
- *Jeux 7 (n° 169)*
- *Jeux 8 (n° 185)*
- *Jeux École 2 (n° 199)*
- *Réflexions sur les programmes de mathématiques du collège et de l'école élémentaire (n° 159)*
- *Des mathématiques dans de bien belles choses (n° 1004)*
- *Et si on prenait la tangente ? (n° 1006)*
- *Agrandir, réduire… dans tous les sens (n°1010)*
- *Maths & puzzles (n° 1009)*
- *Un ancien numéro de la revue Au fil des maths*

L'Adhésion « parrainage » : Pour les étudiantes et les étudiants, il est proposé une adhésion gratuite sans les brochures gratuites ci-dessus mais avec l'envoi des bulletins qui paraissent après cette adhésion, à condition d'être parrainé par un membre de l'association. Cette adhésion gratuite n'est valable que pour une année, cependant pour l'adhésion l'année suivante, le tarif première adhésion s'applique avec la possibilité d'obtenir 2 brochures gratuites.

L'Adhésion spéciale « Journées Nationales » de 2026 à **20 €**est **strictement** réservée aux **nouveaux** adhérents (personnes n'ayant jamais adhéré à l'APMEP) et ne peut être souscrite qu'une seule fois et en même temps que l'inscription aux Journées Nationales. Elle ne donne pas droit à l'envoi de brochures gratuites prix TTC. Elle donne droit à l'abonnement à *Au fil Des Maths* à partir de décembre 2026 et à l'adhésion pour 2027 ;

8. Adhésion - Renouvellement d'adhésion

Cotisations avec abonnement gratuit au bulletin.

Catégorie C1	*Code, prix*
Retraitée, Retraité·	*27ADRE*
	39 €
Premier degré	*27ADPD*
	45 €
Contractuel, Contractuelle	*27ADCO*
	45 €
Service partiel	*27ADSP*
	45 €
Second degré Indice ≤ 458	*27AD2-*
	45 €
Membre C1 d'une société ou association partenaire	*27ADAP-*
	35 €
Étudiant / Etudiante / stagiaire	*27ADET*
	10 €

Catégorie C2	*Code, prix*
Second degré Indice > 458	*27AD2+*
	75 €
Enseignante, Enseignant dans le supérieur, Inspecteur, Inspectrice	*27ADSI*
	75 €
Membre C2 d'une société ou association partenaire	*27ADAP+*
	57 €
Autres	*Code, prix*
Conjointe et conjoint d'adhérent ou d'adhérente	*27ADCA*
	39 €
Soutien APMEP	*27ADS1*
	120 €
Super soutien APMEP	*27ADS2*
	180 €

9. Adhésion des membres des « sociétés partenaires » à l'APMEP

Les membres des sociétés suivantes peuvent souscrire une adhésion à l'APMEP pour **57 €** ou **35 €** :

– l'Union des Professeurs de Physique et Chimie,
– la Société Mathématique de France,
– la Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française,
– la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles,
– les associations MATh.en.JEANS, Femmes et Maths, Les Maths En Scène, M@ths'n Co, A.R.D.M.
– la Société Informatique de France.

10. Adhésion des adhérents de l'APMEP aux sociétés « partenaires »

Adhésion à l'UDPPC : les adhérents de l'APMEP qui adhèrent à l'UDPPC ne bénéficient plus de conditions particulières.

Adhésion à la SMF : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SMF en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **51 €** (voir : smf.emath.fr/…).

Adhésion à la SPBMef : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SBPMef en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour : **50 €** pour ceux qui résident en France métropolitaine,
65 € pour ceux qui résident dans les DOM-TOM,
80 € pour tous les autres,
28 € pour la « *e-cotisation* » avec la version électronique des publications.

Adhésion à la SMAI : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SMAI en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **45 €**.

Adhésion à l'association MATh.en.JEANS : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à l'association MATh.en.JEANS en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **34 €**.

Adhésion à l'association Femmes et Maths : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à l'association Femmes et Maths en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **35 €**.

Adhésion à l'association Les Maths En Scène : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à l'association Les Maths En Scène. En tant qu'adhérents d'une société partenaire ils bénéficieront d'une réduction **5 €** sur leur cotisation.

Adhésion SIF les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à l'association pour une cotisation de 15€ au lieu de 30€.

Adhésion M@ths'n Co les adhérents de l'APMEP bénéficient d'une réduction de 50% (soit -5 €).

11. Dons à l'APMEP

Toute personne reconnaissante de la qualité des travaux réalisés par les bénévoles de l'APMEP peut faire un don du montant qu'elle souhaite.
Dès la validation du règlement elle aura accès au reçu fiscal correspondant sur le site, par courriel ou courrier postal.

12. Participation aux frais de port et d'emballage des brochures

- Pour les brochures prises au siège national de l'APMEP (26 rue Duméril 75013 Paris) ou dans les locaux des Régionales il n'y a aucun frais.
- Pour les brochures commandées en ligne sur www.apmep.fr, l'APMEP facture les frais d'expédition au plus près des frais réels.
- Pour les brochures commandées par courrier postal, les frais d'expédition sont calculés en fonction du poids moyen d'une brochure, de leur épaisseur moyenne et de leur destination.
- ~~**Frais de ports offerts pour toute commande de brochures (exclusivement de brochures) supérieure ou égale à 80 €**~~

Le tableau ci-dessous n'indique que les frais de port à **titre indicatif** pour la **France, l'Andorre et Monaco**.

Nombre de brochures	*Poids moyen*	*Épaisseur moyenne*	*Tarifs entreprise*	*Prix TTC vers France, Andorre et Monaco*
1 brochure	404 + 80 = 484 g	1+ 0,4 = 1,4 cm	Lettre verte	**5 €**
2 brochures	808 + 80 = 888 g	2 + 0,4 = 2,4 cm	Lettre verte	**8 €**
3 ou 4 brochures	de 1292 g à 1696 g	supérieure à 3 cm	Colissimo	**12 €**
5 à 7 brochures	de 2100 g à 2908 g	supérieure à 3 cm	Colissimo	**16 €**

Pour 8 brochures ou plus et les autres destinations, demander un devis au secrétariat de l'APMEP :
secretariat-apmep@orange.fr - 01 43 31 34 05